

# Veroclean

## Décapant express

### Propriétés

Produit très performant pour l'élimination de polymères sur des sols fortement surprotégés ou pour l'élimination de protections qu'il n'était possible d'éliminer que partiellement, voire pas du tout, avec des décapants classiques. Peu moussant. Le pouvoir de dissolution très rapide permet des temps d'action courts du produit sur les protections.

### Composition (selon 648/2004/CE)

Tensioactifs non ioniques < 5 %, savon < 5 %, solvants hydrosolubles, colorants, parfums.

pH produit concentré : env. 9,5

pH solution prête à l'emploi : env. 9

### Domaine d'application

Pour revêtements résistants à l'eau, sensibles ou résistants à l'alcalinité, par ex. linoléum, caoutchouc, PVC, polyoléfine, pierre naturelle et artificielle. Vérifier la résistance du matériau avant application sur des revêtements difficilement identifiables.

### Application

#### Décapage de revêtements protégés :

1-3 litres pour 8 litres d'eau froide.

Répartir la solution de décapage sur le sol, laisser agir brièvement. Brosser. Si nécessaire, rajouter de l'eau chaude par le réservoir de la machine. Aspirer la solution souillée. Rincer abondamment à l'eau claire.

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation non appropriée du produit.



### Consommation par m<sup>2</sup>

Décapage : 90 ml

SGH 07, Attention (produit concentré) ;  
H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. P302/352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305/351/338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
**Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1.**

### Conditionnement

Bidon de 10 litres

Réf. j 15 07 10

